



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent cinquante-troisième session

Rome, 30 novembre - 4 décembre 2015

Résultats du quatorzième Congrès forestier mondial Durban (Afrique du Sud), 7-11 septembre 2015

Résumé

Le quatorzième Congrès forestier mondial s'est tenu du 7 au 11 septembre 2015 à Durban (Afrique du Sud) et a réuni près de 4 000 participants et parties prenantes du monde entier. Les documents finals du Congrès sont les suivants:

- 1) Déclaration de Durban – vision à l'horizon 2050 pour les forêts et la foresterie;
- 2) Message du quatorzième Congrès forestier mondial à l'attention du Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- 3) Message sur le changement climatique de la part du quatorzième Congrès forestier mondial, adressé à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Lancée lors du Congrès, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 de la FAO est le plus récent rapport mondial du système des Nations Unies sur l'état des ressources forestières dans le monde et leur gestion durable. Le couvert forestier mondial continue de diminuer en raison de la conversion des terres forestières en terres agricoles et autres mais, au cours des 25 dernières années, le taux de perte nette de forêts s'est ralenti, diminuant de plus de 50 pour cent.

Décisions que le Conseil est invité à prendre

Le Conseil est invité à:

- a) prendre connaissance des documents finals du quatorzième Congrès forestier mondial;
- b) donner des indications, selon qu'il conviendra, en faveur de la diffusion des résultats du Congrès et de la mise en œuvre effective des recommandations contenues dans les documents finals.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mo912

Pour toute question relative au contenu de ce document, prière de s'adresser à:

Tiina Vähänen
Directrice adjointe
Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts
Tel: +39 065705 5652

1. Près de 4 000 délégués venant de 142 pays ont participé au quatorzième Congrès forestier mondial, organisé du 7 au 11 septembre 2015 à Durban (Afrique du Sud).
2. Le Congrès a permis la mise au point de trois documents finals, qui peuvent être consultés sur le site web du Congrès¹:
 - 1) Déclaration de Durban – vision à l'horizon 2050 pour les forêts et la foresterie;
 - 2) Message du quatorzième Congrès forestier mondial à l'attention du Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
 - 3) Message sur le changement climatique de la part du quatorzième Congrès forestier mondial, adressé à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
3. La Déclaration de Durban préconise l'établissement de nouveaux partenariats entre les secteurs de la forêt, de l'agriculture, de la finance, de l'énergie, de l'eau et autres, ainsi qu'un engagement fort aux côtés des peuples autochtones et des communautés locales. Il y est souligné que l'égalité des sexes est fondamentale, avec une participation entière des femmes. La Déclaration de Durban préconise aussi plus d'investissements dans l'éducation forestière, la communication, le renforcement des capacités, la recherche et la création d'emplois, en particulier pour les jeunes.
4. En résumé, la nouvelle vision constitue un jalon s'agissant de la contribution des forêts et de la foresterie à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et à un futur durable pour 2015 et au-delà. Cette vision met en avant les faits suivants:
 - a) Les forêts jouent un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire et dans l'amélioration des moyens de subsistance. Elles favorisent la résilience des communautés du fait qu'elles fournissent aliments, énergie ligneuse, abris, fourrage et fibres; elles génèrent des revenus et de l'emploi qui permettent aux communautés et aux sociétés de prospérer; elles contribuent à la préservation de la diversité biologique; et elles contribuent à l'agriculture durable et au bien-être des populations grâce à la stabilisation des sols et du climat et à la régularisation des flux d'eau.
 - b) Les approches intégrées d'utilisation des terres permettent d'améliorer les politiques et pratiques visant à s'attaquer aux facteurs de déboisement et aux conflits dans l'utilisation des terres, à tirer profit de l'ensemble des avantages économiques, sociaux et environnementaux de l'intégration des forêts et de l'agriculture et à maintenir des services forestiers multiples dans le cadre du paysage.
 - c) Les forêts sont un élément essentiel de la solution à la question de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. Une gestion durable des forêts permet d'améliorer la résilience des écosystèmes et des sociétés et optimise le rôle des forêts et des arbres dans la séquestration et le stockage du carbone et dans la fourniture d'autres services environnementaux.

¹ <http://www.fao.org/about/meetings/world-forestry-congress/outcome/fr/>.

5. Le message sur les objectifs de développement durable (ODD) souligne que la nécessité de gérer les forêts durablement apparaît clairement dans l'ODD 15 et dans la cible de l'ODD 6 sur la protection et la restauration des écosystèmes liés à l'eau. De plus, les forêts sont multifonctionnelles et ont par conséquent un rôle à jouer dans la réalisation de nombreux autres ODD, notamment ceux qui visent à éliminer la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire, promouvoir l'agriculture durable, garantir l'accès de tous à des services énergétiques durables et lutter contre le changement climatique. Si l'on veut que les ODD deviennent une réalité, il faut intégrer les forêts et la foresterie à des stratégies de développement durable aux niveaux international et national.

6. La FAO soutiendra activement les initiatives visant à renforcer la contribution des forêts aux ODD en mettant à disposition les données et l'information qu'elle détient, en apportant un appui technique et en encourageant les pratiques optimales et le dialogue.

7. Le message sur le changement climatique met en avant le fait que les politiques et les actions en la matière offrent de nouvelles opportunités pour les forêts, notamment de nouvelles sources de financement et des sources de financement complémentaires ou des soutiens politiques accrus en faveur de la gouvernance forestière et de la participation des parties prenantes. On y souligne aussi que les forêts peuvent significativement contribuer à atténuer le changement climatique par le biais d'une réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+).

8. Reconnaissant qu'il était urgent de s'attaquer à la menace que constitue le changement climatique, les participants du quatorzième Congrès forestier mondial ont recommandé de sensibiliser davantage les responsables politiques et d'autres parties prenantes, s'agissant en particulier des communautés et des peuples autochtones tributaires des forêts, et d'affronter la question dans le cadre plus large du développement durable et de la réalisation des objectifs de développement durable, de promouvoir les partenariats et les échanges Sud-Sud, de continuer d'améliorer la disponibilité et la qualité de l'information à l'appui des multiples objectifs d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et d'encourager l'évaluation et la communication des progrès sur l'adaptation au changement climatique et sur l'atténuation de ses effets, y compris en mobilisant diverses sources financières de façon plus coordonnée et plus efficace.

9. Le quatorzième Congrès forestier mondial a été l'occasion de présenter l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015². Selon l'évaluation, l'étendue des forêts du monde continue de diminuer sous l'effet de la croissance démographique et de la conversion des terres forestières en terres agricoles et autres mais, au cours des 25 dernières années, le taux de perte nette de forêts s'est ralenti, diminuant de plus de 50 pour cent à l'échelle mondiale. Depuis 1990, la perte nette a été d'environ 129 millions d'hectares, ce qui correspond à une superficie à peu près égale à celle de l'Afrique du Sud. La superficie des forêts bénéficiant de mesures de protection augmente, et davantage de pays améliorent leur gestion forestière. C'est souvent le résultat de lois et d'activités de mesure et de surveillance des ressources forestières, ainsi que d'une plus grande participation des communautés locales à la planification et à la mise au point des politiques. L'étude de la FAO couvre 234 pays et territoires et constitue la source officielle d'informations forestières détaillées au sein du système des Nations Unies.

10. Les fructueux débats techniques menés à Durban pendant une semaine ont inspiré une réflexion sur la définition de la notion de forêt. La FAO mettra en place un processus visant à déterminer de quelle manière le terme «forêt» pourrait être mieux décrit en tenant compte des différentes fonctions des forêts.

11. Les Congrès forestiers mondiaux sont des tribunes qui permettent d'échanger vues et expériences et de débattre au plus haut niveau des aspects fondamentaux des forêts et de la foresterie, afin de formuler des recommandations applicables à tous les niveaux, du niveau local jusqu'à l'échelle mondiale, selon qu'il conviendra.

² <http://www.fao.org/3/a-i4793f.pdf>.

12. Comme il est rappelé dans la Déclaration de Durban, les participants du quatorzième Congrès forestier mondial ont chaleureusement salué le gouvernement et la population de la République d'Afrique du Sud de leur hospitalité et du soutien apporté à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il faut en effet rendre hommage à la République d'Afrique du Sud qui a bien voulu accueillir le Congrès.

13. Le prochain Congrès forestier mondial est prévu en 2021. La procédure officielle de présentation des candidatures en vue d'accueillir le prochain Congrès sera lancée d'ici à la fin de 2015 et la confirmation du pays hôte choisi sera communiquée par le Conseil de la FAO, à sa session de l'automne 2016.

14. On trouvera davantage d'informations sur le quatorzième Congrès forestier mondial (programme complet, séances, événements, couverture médiatique et résultats) aux adresses <http://www.fao.org/about/meetings/world-forestry-congress/fr/> et <http://webapps.daff.gov.za/wfc2015/Fran%C3%A7ais/Page%20d'accueil.html>.